

TO WHOM IT MAY CONCERN Confirmation

Nouveau titre: Spécialiste en Relations Publiques

En date du 1^{er} octobre 2003, l'intitulé du brevet professionnel en Relations Publiques a changé. Le nouveau titre est le suivant: «Spécialiste en Relations Publiques avec brevet fédéral». Auparavant, le titre était «Assistant(e) en Relations Publiques avec brevet fédéral».

Les deux titres étant à tout point équivalents, les détenteurs et détentrices du brevet d'Assistant(e)s en Relations Publiques ont le droit, ainsi que le précise l'article 23 du règlement d'examen du 1^{er} octobre 2003, d'utiliser le titre «Spécialiste en Relations Publiques avec brevet fédéral».

Conformément aux directives en vigueur de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, les brevets anciens ne seront pas rétablis.

ASRP Commission d'examen



Suzanne Rouden-Schmidlin
Présidente



Mireille E. Saucy
Directrice des examens

Examen professionnel des Spécialistes en Relations Publiques

ASRP – Direction d'examen
casa postale 2221 – 3601 Thoune
033 221 54 56 – pk@sprv.ch – www.pr-ex.ch